

Concours général des Lycées

Rapport de jury

CONCOURS GÉNÉRAL DES LYCÉES

**Section : Sciences et techniques
sanitaires et sociales**

Session 2023

Rapport de jury présenté par

Sabine Carotti

Présidente de jury

Table des matières

Statistiques de la session.....	3
Rapport de jury.....	4
1. Présentation générale du concours.....	4
2. L'épreuve écrite d'admissibilité.....	5
3. L'épreuve d'admission.....	9
4. Conclusion.....	13
Annexe : Extraits sélectionnés dans les copies de l'épreuve écrite d'admissibilité.....	14

Statistiques de la session

Nombre de candidats inscrits au concours : 192

Académie d'origine des candidats inscrits

Académie d'origine	Nombre d'inscrits
AIX-MARSEILLE	3
BESANCON	4
CRETEIL	40
DIJON	8
GRENOBLE	8
LA REUNION	5
LILLE	13
LIMOGES	5
LYON	5
MONTPELLIER	4
NANCY-METZ	6
NANTES	17
NICE	1
NORMANDIE	8
ORLEANS-TOURS	2
POITIERS	1
REIMS	3
RENNES	16
STRASBOURG	15
TOULOUSE	8
VERSAILLES	20

Nombre de candidats présents à l'admissibilité : 175

Nombre de candidats admissibles et présents aux épreuves d'admission : 11

Rapport de jury

1. Présentation générale du concours

Le concours général des lycées et des métiers, concours d'excellence, distingue les meilleurs élèves des lycées d'enseignement général, technologique et professionnel.

Les candidats composent sur des sujets conformes aux programmes officiels, mais les épreuves sont plus exigeantes et plus longues que celles du baccalauréat. Les sujets sont construits pour permettre aux candidats de témoigner de leur haut niveau de maîtrise des compétences que la formation vise à développer.

Les épreuves de sciences et techniques sanitaires et sociales du concours général des lycées n'ont pas de format standardisé et peuvent évoluer en proposant des approches nouvelles.

En sciences et techniques sanitaires et sociales (STSS), comme pour toutes les disciplines technologiques, le concours se déroule de la façon suivante :

- une première épreuve d'admissibilité, d'une durée de 5 heures, au cours de laquelle les candidats composent dans les centres d'examen prévus dans leur académie ;
- une deuxième épreuve pratique d'admission organisée dans un établissement scolaire. Pour la session 2023, cette épreuve a eu lieu au lycée de La Venise Verte de Niort, dans l'académie de Poitiers.

La présentation du concours ainsi que des sujets et rapports de jury des sessions précédentes sont accessibles sur le site Eduscol :

<https://eduscol.education.fr/1455/presentation-du-concours-general-des-lycees-et-des-metiers>

Pour une même session, l'ensemble des épreuves a une cohérence au regard du thème choisi. Cette année le jury a proposé aux candidats un questionnement autour de l'accompagnement social des jeunes.

2. L'épreuve écrite d'admissibilité

Le sujet de cette session portait sur les jeunes NEET (Not in Education, Employment or Training - Ni en emploi, ni en études, ni en formation) en Nouvelle-Aquitaine. Il mobilisait les acquis des différents modules du programme de première et de terminale. Comme pour d'autres sessions, le sujet comportait plusieurs questions dont certaines prenaient appui sur un corpus documentaire.

Le candidat était invité à caractériser la situation des jeunes NEET en Nouvelle-Aquitaine. Puis, il devait justifier de la nécessité de diagnostiquer les besoins de ce public dans l'élaboration des politiques publiques. Enfin, il démontrait le lien entre les modes d'intervention sociale et les enjeux de l'accompagnement des NEET.

L'épreuve du concours général nécessite que les questionnements soient analysés afin d'en comprendre parfaitement le sens, d'élaborer un fil directeur à partir de la logique du sujet dans le but d'y apporter une réponse composée. Ainsi, avant la lecture des annexes, il est conseillé aux candidats de prendre un temps de réflexion sur le sens des questions posées, pour mobiliser leurs connaissances fondamentales afin qu'il puisse développer un raisonnement judicieux et structuré.

La production doit donc être effectuée sous forme composée avec une introduction problématisée, un développement structuré et une conclusion amenant une ouverture du sujet. Une expression écrite de qualité est attendue. Les meilleures copies ont su s'illustrer par une grande fluidité dans la construction de l'argumentation et son développement.

Le jury tient à rappeler aux candidats que certaines questions peuvent demander une réponse prenant appui uniquement sur leurs connaissances et leur réflexion ; c'était notamment le cas cette année.

Le jury a apprécié :

- une mobilisation des connaissances des candidats au service de la réflexion attendue par le sujet. Cette mobilisation des notions fondamentales, au service de la réflexion, met en évidence la capacité de rigueur dont ils peuvent faire preuve ;
- une exploitation pertinente du corpus documentaire et une sélection des illustrations au service de l'argumentation, lorsque la consigne le nécessitait ;
- une structuration amenant le lecteur à appréhender progressivement la démarche du candidat, telle l'articulation entre diagnostic et intervention sociale ;
- les liens opérés entre les différentes parties de l'étude menée révélant des qualités d'analyse et de mise en perspective : mise en évidence des caractéristiques et de leurs conséquences, intérêt du diagnostic, identification des enjeux sur différents axes ;

- l'enrichissement des réponses par des apports personnels, signes de questionnement et d'ouverture autour de la thématique traitée.

Enfin, le jury tient à féliciter les candidats qui ont su présenter une démonstration construite et une analyse fine du thème proposé par le sujet. Des extraits de copies excellentes sont proposés en fin de rapport.

Question 1 : Analyser la situation des NEET en Nouvelle Aquitaine.

Le candidat était amené à identifier les caractéristiques des jeunes NEET en Nouvelle-Aquitaine en prenant appui sur les annexes. La mise en évidence des causes et des conséquences de cette situation était attendue.

Cette question permettait d'apprécier les capacités à :

- exploiter des données chiffrées pour mettre en évidence les problématiques essentielles de ce public ;
- mobiliser certaines notions fondamentales nécessaires à leur démonstration.

Le jury attendait une présentation :

- des notions induites par la question : notions de territoire, d'indicateurs, de cohésion sociale, de problème social, de gradient social ainsi que de santé, de bien-être et d'exclusion ;
- la mise en évidence et la mise en relation des causes liées notamment aux situations d'échec scolaire, d'absentéisme et leurs conséquences entre autres sur la santé, les conditions de vie des NEET.

Question 2 - Justifier la nécessité d'identifier les besoins de ce public dans l'élaboration des politiques publiques.

Le candidat devait, en s'appuyant sur ses connaissances, mettre en évidence la place du diagnostic dans l'élaboration des politiques publiques en faveur de ce public.

Cette question permettait d'apprécier les capacités à :

- faire le lien entre l'identification des besoins et la conception d'actions ;
- mesurer les intérêts du diagnostic.

Le jury attendait :

- une présentation des notions induites par la question : besoins sociaux, diagnostic, territoire d'action sociale, politique publique ;
- la mise en évidence de l'intérêt général de réaliser un diagnostic, des intérêts du diagnostic pour les jeunes (réponse mieux adaptée au besoin, possibilité de s'exprimer, d'être acteur) et pour les professionnels (évaluation locale de la politique nationale, efficacité, maillage du territoire).

Question 3 - Montrer comment les modes d'intervention sociale permettent de répondre aux enjeux de l'accompagnement des NEET.

Le candidat était amené à faire le lien entre la manière d'intervenir auprès de ce public et les défis à relever.

Cette question pouvait permettre d'apprécier, entre autres, les capacités à :

- analyser la diversité des modes d'intervention sociale et leur complémentarité en réponse à un problème social ;
- analyser des dispositifs s'inscrivant dans une politique publique ;
- mettre en évidence les caractéristiques d'une intervention sociale comme réponse à un problème social.

Le jury attendait :

- une présentation et une mobilisation réfléchie des notions induites par la question : action sociale, modes d'intervention du champ social, contractualisation, partenariat, complémentarité ;
- une présentation des dispositifs présents dans les annexes, en lien avec les différents modes d'intervention ;
- un lien réalisé entre le mode d'intervention et les différents enjeux :
 - pour les jeunes (adhésion du jeune, estime de soi, insertion professionnelle, santé...);
 - pour les professionnels (changement de posture, prise en charge globale du jeune, transversalité, coordination...);
 - pour la société (coût évité, cohésion sociale, nouvelles valeurs sociales...).

En vue de se préparer aux exigences du concours général, le jury préconise :

- un entraînement des élèves à l'épreuve : celle-ci diffère de l'épreuve terminale de Sciences et Techniques Sanitaires et Sociales du baccalauréat et nécessite une mise en condition des candidats (gestion du temps, du corpus documentaire...). Nous conseillons aux candidats de prendre appui sur les rapports de jury des sessions précédentes.

- une grande rigueur sur la conduite de l'exercice et la production réalisée qui nécessite une réponse composée, regroupant l'ensemble des questions avec :

- o une introduction structurée et problématisée ;
- o une conclusion comportant une ouverture pertinente ;
- o des idées organisées en paragraphes, sous paragraphes et aérées ;
- o une utilisation des annexes comme ressources et non comme support intangible ou à paraphraser ;
- o une mobilisation des connaissances au service de la réflexion ;
- o une utilisation totale du temps imparti afin de produire une copie à hauteur du niveau attendu au concours ;
- o une qualité rédactionnelle : orthographe, grammaire, conjugaison et syntaxe irréprochables.

D'une manière générale, le jury a apprécié l'analyse des candidats et leur compréhension des enjeux ainsi que leur capacité à appréhender globalement le sujet. Le jury tient à féliciter l'excellence de certains candidats qui ont su se distinguer en prenant du recul et en façonnant leur réponse grâce à une exploitation pertinente des annexes et de leurs connaissances. Ces candidats brillants se sont appropriés le sujet et ont su développer une argumentation à partir d'angles d'approche variés pour composer leur copie. Ils ont ainsi construit leur analyse pour mettre en avant le fil conducteur de leur questionnement. Leurs productions étaient abouties et ont dépassé une approche purement scolaire. Elles ont révélé un grand niveau de maturité à travers l'analyse et l'argumentation proposées.

3. L'épreuve d'admission

L'épreuve d'admission porte sur une thématique en lien avec le sujet d'admissibilité, mais en diffère par les activités proposées aux candidats, la nature des productions attendues et les compétences évaluées.

Cette épreuve est composée d'une diversité de formats d'activité demandant de réelles capacités d'adaptation pour répondre aux différents questionnements dans un temps limité.

Les membres du jury tiennent à préciser que les accès à des comptes personnels ne sont pas autorisés pour cette épreuve. Les candidats doivent composer à partir des logiciels à disposition dans l'établissement d'accueil. Le jury tient à rappeler aux candidats que certains lycées ne disposent que de logiciels libres (open office, libre office). Ce pourquoi il est important de s'entraîner à la manipulation de ces logiciels.

Le sujet d'admission proposé pour cette session 2023 portait sur la mise en évidence et l'analyse de données relatives à la prise en charge des jeunes de l'Aide Sociale à l'Enfance en Deux-Sèvres et la proposition d'une démarche permettant de développer le partenariat de l'Association Départementale d'Entraide des Personnes Accueillies en Protection de l'Enfance (ADEPAPE) 79 dans le cadre d'un dispositif.

L'épreuve comportait deux parties au service de l'exploitation des pôles méthodologiques et thématiques des programmes du cycle terminal des sciences et techniques sanitaires et sociales.

Première partie de l'épreuve d'admission : réalisation numérique

Des données relatives à la situation de la prise en charge des jeunes de l'Aide sociale à l'enfance (ASE), en Deux-Sèvres ont été mises à disposition des candidats sur clé USB. A l'aide de ces données, les candidats devaient réaliser un support visuel comportant :

- une extraction et une présentation graphique des données les plus significatives ;
- une analyse synthétique de ces données.

Cette partie s'inscrivait dans le cadre d'une démarche technologique par une mise en situation des candidats avec utilisation d'un poste informatique.

A partir d'un ensemble de données conséquent (six fichiers de tableur), les candidats devaient montrer leurs compétences pour recueillir, traiter et analyser celui-ci. Ils devaient donc extraire des indicateurs pour caractériser la situation des enfants pris en charge par l'ASE dans le département des Deux-Sèvres. Ensuite, ils devaient les analyser en portant un regard critique.

Une vigilance était portée sur la qualité de l'extraction et de l'analyse de données pertinentes et significatives ainsi que la capacité à synthétiser cette analyse.

Les critères de qualité des productions des candidats ont été les suivants :

- une présentation graphique adaptée aux données et respectant les règles de mise en forme (titre, légende, unité, source) ;
- la mise en évidence de données significatives et contextualisées ;
- une analyse comparative des données (évolution dans le temps et comparaison selon les territoires).

Deuxième partie de l'épreuve d'admission : présentation orale

L'ADEPAPE est une association à but non lucratif créée en 1945, reconnue d'utilité publique et gérée par des anciens de l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance). Elle est à l'origine du dispositif "Jeunes Adultes Soutenus" qui a pour ambition d'accompagner vers l'autonomie les jeunes majeurs sortis de l'ASE. Cet accompagnement porte sur différents domaines (logement, formation, scolarité, emploi, mobilité, soutien moral).

Deux professionnelles de l'association, l'une Conseillère en Economie Sociale Familiale et l'autre, coordinatrice de projets, ont présenté le dispositif et son évolution depuis sa création. Cette intervention a permis d'explicitier la méthodologie de projet mise en œuvre et ses enjeux.

À la suite de cela, les candidats ont été amenés à proposer une démarche en vue de développer le partenariat de l'ADEPAPE 79.

Ils devaient prendre appui sur cette présentation pour alimenter leur réflexion autour de la question posée. Pour cette session 2023, ils disposaient d'un temps de préparation d'une heure. La restitution était réalisée à l'oral (5 minutes de soutenance et 10 minutes d'entretien) devant un jury constitué d'un binôme d'enseignants de sciences et techniques médico-sociales.

La question avait pour objectif d'apprécier la capacité des candidats à identifier les partenaires potentiels et à proposer une démarche pour construire un partenariat pérenne.

Les candidats ne devaient pas résumer la présentation mais l'exploiter de manière pertinente. Cette exploitation impliquait une prise de notes durant l'intervention, sans connaître au préalable les consignes de cette deuxième partie du sujet d'admission. Les candidats avaient également la possibilité d'utiliser Internet pour rechercher des informations complémentaires.

L'épreuve orale avait pour objectif de permettre au candidat de montrer sa compréhension des spécificités de la démarche de projet dans le secteur social en concevant une démarche de développement de partenariat. Aussi, le jury attendait une identification de partenaires locaux pour ensuite proposer les étapes (prise de contact, communication, évaluation).

Le jury préconise :

- une lecture attentive des consignes afin de bien cerner les attendus du sujet tant sur le contenu que sur la forme ;
 - une prise de notes de qualité durant l'intervention des professionnels ;
- une exploitation judicieuse des éléments fournis par le professionnel au service de l'argumentation ;
- dans le cadre de l'épreuve numérique : la maîtrise de la démarche technologique, l'utilisation et le traitement d'une base de données ;
 - dans le cadre de la prestation orale : une présentation structurée de la démarche, une expression dynamique et interactive, l'adoption d'une posture d'écoute et d'ouverture.

Il est essentiel de rappeler que la restitution des connaissances du programme, si précise soit-elle, mais sans lien avec le sujet, ne peut satisfaire. Une argumentation non contextualisée ne répond pas à l'essence de la formation portée par l'enseignement de spécialité « Sciences et techniques sanitaires et sociales ». La connaissance sert à l'étude contextualisée, ouvrant à l'argumentation ancrée dans la réalité.

Le jury a apprécié l'engagement des candidats tout au long de cette journée intense, leur capacité à mobiliser les connaissances scientifiques et technologiques de la discipline sur l'ensemble des pôles du programme au service d'une problématique spécifique. Le positionnement des candidats lors de l'intervention a montré leur intérêt et leurs capacités à se questionner. Le jury tient à féliciter l'ensemble des élèves admissibles pour leur investissement et la qualité de leurs prestations.

Plus spécifiquement, concernant la prestation orale, le jury a apprécié la gestion efficace du temps, l'aisance, la posture adaptée des candidats : prise de parole, regard soutenu, gestion du stress. La maîtrise des techniques d'exposé et d'entretien a permis aux candidats d'engager leur prestation au service de la réponse à la question et dans l'échange avec le jury.

Les membres du jury tiennent à rappeler que la réussite à l'épreuve d'admission du concours général nécessite une ouverture culturelle, un esprit critique et, concernant les activités qui composent les épreuves de l'admission, une habitude à explorer des questions sanitaires et/ou sociales. Les activités demandées lors de l'épreuve d'admission nécessitent prise de recul et capacité à se détacher des automatismes.

Le concours général permet de mobiliser des acquis disciplinaires de haut niveau : extraction et traitement de données en temps contraint, maîtrise de l'outil informatique et logiciels de bureautique, conception d'une démarche, soutenance orale structurée.

Durant cette journée, il est fondamental de se projeter avec la concentration nécessaire à des activités variées, de s'adapter à un questionnement plus large qui diffère des approches habituelles du cycle terminal, de mobiliser les connaissances fondamentales afin de développer un raisonnement pertinent et structuré dans un cadre de maîtrise de la langue écrite et orale.

4. Conclusion

Le jury tient à remercier l'ensemble des élèves pour leur investissement dans cette épreuve d'excellence et leur intérêt pour la discipline sciences et techniques sanitaires et sociales.

Il tient à féliciter les candidats pour la qualité de leur production, leur persévérance et leur engagement dans un contexte si particulier. Certaines copies de l'épreuve d'admissibilité relevaient de l'excellence.

Le jury tient à remercier monsieur le Proviseur du lycée de la Venise Verte à Niort, ainsi que les personnes qui ont été chargées de la maintenance informatique, de l'accueil des candidats et du jury pour l'aide efficace apportée lors des épreuves d'admissibilité et d'admission qui ont eu lieu dans d'excellentes conditions.

Annexe : Extraits sélectionnés dans les copies de l'épreuve écrite d'admissibilité

Premier extrait (introduction)

[...] Intéressons-nous à ce phénomène, comment l'accompagnement pour aider ces jeunes a-t-il été pensé, élaboré pour répondre au mieux à leurs besoins malgré certains enjeux ? Pour y répondre, l'analyse des données statistiques sur les NEET en Nouvelle-Aquitaine nous sera utile. Elle nous permettra, en complément de l'analyse de la situation en France, d'identifier les besoins de ce public pour élaborer des politiques publiques. Celles-ci présenteront des enjeux qui trouveront une réponse grâce aux différents modes d'intervention sociale.

Deuxième extrait relatif à la question 1

L'analyse d'une situation nécessite la connaissance de données chiffrées, mais aussi des facteurs influençant celle-ci. Pour mesurer et quantifier une situation à un moment donné, l'outil de mesure utilisé est l'indicateur. Il comprend les différentes catégories suivantes : socio-économique, socio-culturelle, démographique, sanitaire, environnementale, liées au système de santé et liées au système de protection sociale. Pour caractériser la situation des NEET en Nouvelle-Aquitaine, ils nous seront utiles.

Troisième extrait relatif à la question 2

[...] Une fois le diagnostic fait aux différents niveaux et les priorités choisies, il faut élaborer les réponses. Celles-ci, pour être vraiment utiles et efficaces, doivent être adaptées aux besoins tout en prenant en compte des contraintes de moyens, ressources et personnes. Ainsi, l'État définit des objectifs généraux dans des lois, textes, plans qui seront déclinés dans les différents territoires d'action sociale : des espaces présentant une certaine unité, un caractère particulier pour définir et mettre en œuvre des dispositifs d'action sociale et qui permettent aux usagers de s'impliquer. Ils se traduisent notamment par les régions, départements et communes. Cette déclinaison est importante car, comme on l'avait constaté avec les différences de répartition des NEET entre la Creuse et la Gironde, les populations n'ont pas toutes les mêmes conditions de vie, ni les mêmes ressources, et donc pas les mêmes besoins. [...]

Quatrième extrait relatif à la question 3

[...] Le dernier mode d'intervention est le développement social local qui consiste en des actions où s'impliquent les usagers, au plus près de chez eux. Il permet de rendre les usagers totalement acteurs. Pour les jeunes NEET, on retrouve l'exemple du programme Impact Jeunes en PACA. Ce projet se distingue par le fait qu'il est porté par les Apprentis d'Auteuil, par et pour les jeunes et les entreprises : il permet de mobiliser des moyens humains et financiers supplémentaires, de décloisonner les acteurs et d'impliquer les entreprises, autour de l'insertion professionnelle des jeunes des quartiers prioritaires. Au final, sur 489 jeunes NEET, 383 ont eu au moins une intervention et 55 % ont trouvé un emploi ou une formation qualifiante. [...]

Cinquième extrait (conclusion)

[...] Les NEET sont donc un public varié, dont les besoins sont très hétérogènes. Identifier ces besoins et élaborer des réponses, grâce aux modes d'intervention sociale, est essentiel pour que les jeunes NEET soient acteurs de leur parcours, subviennent à leurs besoins et se réalisent en tant qu'individus. C'est l'objectif du travail social, qui vise à permettre aux citoyens l'accès aux droits fondamentaux, à faciliter leur inclusion sociale et exercer une pleine citoyenneté. Mais le travail social nécessite du partenariat : c'est pourquoi l'accompagnement social et le développement social se développe vers la coopération entre les différents acteurs, apportant chacun une contribution pour réaliser un projet commun. [...]